

AVIS D'IMPÔT 2019
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2018

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP NOGENT-SUR-MARNE
SAID BRY-LE PERREUX
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

0830-024501-0003

eco/pli 13 VITROLLES PIC 07.08.19 CI 0202

M MORSLI YACINE
OU MME MORSLI FATIMA
12 RUE HENRI CAHN
94360 BRY SUR MARNE

**Vous êtes non imposable
à l'impôt sur le revenu.**

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 14 36 837 561 096
Déclarant 2 (C) : 15 43 867 932 495
N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 29 113
Référence de l'avis : 19 94 A223025 18
Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
12 RUE HENRI CAHN
94360 BRY SUR MARNE
Numéro FIP : 940 37 79 5169419789 3
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 05/07/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP NOGENT-SUR-MARNE SAID BRY-LE PERREUX 1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 49 74 21 21

* (service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 130-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester (dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales)). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à le fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2021 (il de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

**GEODIS**

BULLETIN DE PAIE

CALBERSON SEINE & MARNE
PORTES DE LA FORET
33 ALLEE DU CLOS DES CHARMES
77090 COLLEGIEN

PERIODE DU 01/02/2021 AU 28/02/2021
CCN TRANSPORTS ET ACTIVITES AUXILIAIRES

SIRET 39319390900040
NAF 5229A
URSSAF 770 1612930141

Plate-forme IDFR01 Code Etab. 770077
Service 77014 Section 77000170

M. MORSLI YACINE
48 RUE DE L'ETANG

Matricule 3010583
N° SS 174079914014885
Classification 05
Coefficient 128MS
Emploi OPERATEUR DE QUAI

77600 BUSSY SAINT MARTIN

Entrée Groupe	04/11/2019	Ancienneté Groupe	04/11/2019	Horaire Référence	151,67
Entrée Société	04/11/2019	Sortie Société			
Salaire Temps Plein	1 825.45				

ANNEXE

AT9 Acc.Trav.pay. 90%
AT9 Acc.Trav.pay. 90%

du 29/01/2021 au 31/01/2021
du 01/02/2021 au 05/02/2021

	Acquis	Pris	Solde
CPT Congés payés Juin-Mai - En cours	19,00	0,00	19,00
CPT Congés payés Juin-Mai - Acquis	15,00	2,00	13,00

RDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Compte bancaire : FR39 2004 1000 0152 8554 3L02 067 LBP CENTRE DE PARIS

Ce document est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance sur le crédit et réduction d'impôt, ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires	10 429	17 595	
Autres revenus imposables	4 324		
Total des salaires et assimilés ²	*14 753	17 595	
Déduction 10% ou frais réels	- 1 475	- 1 760	
Salaires, pensions, rentes nets	13 278	15 835	29 113
Revenu brut global			29 113
Revenu imposable			29 113
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			0
Impôt sur le revenu net avant corrections			0
Montant net de votre imposition			0
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles			0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			29 113
PRELEVEMENT A LA SOURCE			
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable			
Taux pour le foyer	0,00%		
OU			
Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr Ces taux individualisés seront alors les suivants :			
Taux individualisé pour le déclarant 1		0,00%	
Taux individualisé pour le déclarant 2			0,00%
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE			

> Suite de votre avis

Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer

Total	17 800	17 800	17 800	17 800	17 800	17 800
59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112
59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112
59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112	59 112
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0
0	0	0	0	0	0	0

